

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 6 juin 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

ON CRITIQUE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, la Semaine de l'environnement tire à sa fin et les seules initiatives du gouvernement ont été du domaine des relations publiques et des campagnes publicitaires. Il n'a rien entrepris qui vaille, notamment: rétablir le Centre de toxicologie de Guelph, renforcer le Service canadien de la faune, raffermir le Service de la conservation de l'environnement, élargir notre réseau de parcs nationaux, améliorer la recherche scientifique sur l'environnement, ranimer le secteur des sources renouvelables d'énergie et du recyclage, redonner la parole aux scientifiques d'Environnement Canada, présenter une stratégie nationale pour la destruction des BPC conformément à la promesse qu'il avait faite, interdire l'essence au plomb à compter de 1992 et uniformiser les prix à la pompe afin que les automobilistes n'emploient plus l'essence au plomb. Au terme de la Semaine de l'environnement, le gouvernement affiche, en effet, un sombre bilan, car il a failli sur toute la ligne.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT DE DOUANE IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES BARDEAUX DE CÈDRE CANADIENS—L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, comme toutes les guerres, le conflit commercial, Mulroney-Reagan, produit quotidiennement ses victimes. Voici, sur le front des droits imposés sur les bardeaux de cèdre, quelle sera aujourd'hui à 16 heures la liste des victimes provenant de Mission, en Colombie-Britannique: M. Buck Atkinson, M. Balbir Sidhu, M. Bob Crouch, M. Ray Johnson, M. Jim Webber, M. Lloyd Wilson, M. Guy Stewart, M. Brian McRae, M. Calvin Adams, M. Ward Creassy, M. David Knott, M. Ab Clauson, M. Gary Burke, M. Andy Papp, M. Wes Neats, M. Conrad Hilton, M. Ken Cruso, M. Gary Bundisan, M. Ron Vears, M. John Tufts, M. Alec Clarke, M. Arno Mons, M. Jack Brown, M. Phil Fitzpatrick, M. Gary Creassy, M. Bill Gouche . . .

● (1105)

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

LE TRANSPORT DE SUBSTANCES DANGEREUSES

LA CHARGE LIMITE DE DYNAMITE À LA NITROGLYCÉRINE

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le Président, les Canadiens se font de plus en plus de souci à propos du transport de substances dangereuses sur nos grandes routes. Des électeurs m'ont signalé récemment que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait révisé la charge limite de dynamite à la nitroglycérine pour le transport routier.

La charge de dynamite à la nitroglycérine est limitée actuellement à 200 caisses ou 5,000 kilogrammes par véhicule sur les routes canadiennes. Les fabricants canadiens de dynamite voudraient maintenant que les charges soient portées à 20,000 kilogrammes.

Il serait rétrograde de modifier à des fins strictement commerciales les restrictions imposées sur la dynamite et nous accroîtrions inutilement les risques d'explosion pour le grand public. Les semi-remorques sont beaucoup plus difficiles à immobiliser soudainement et ils sont plus fréquemment en cause dans des capotages que les camions à chargements de 5,000 kilogrammes. Leur cargaison est donc assujettie à de multiples chocs, et peut-être à des incendies et explosions.

Les entreprises industrielles canadiennes agissent de plus en plus prudemment et ne permettent le transport de la dynamite à la nitroglycérine . . .

M. le Président: A l'ordre. Soixante secondes.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

LA RÉUNION DES MINISTRES DES PALIERS FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET TERRITORIAL

Mme Pauline Browes (Scarborough—Centre): Monsieur le Président, depuis deux jours les ministres des paliers fédéral, provincial et territorial chargés de la condition féminine sont réunis en Colombie-Britannique pour discuter d'un certain nombre de questions extrêmement importantes pour les femmes. Au nombre des points importants à l'ordre du jour de ces discussions figurent le phénomène des femmes battues, le soin des enfants et l'élaboration d'une stratégie visant à établir l'égalité de la main-d'oeuvre féminine.

Les ministres se sont aussi penchés sur les besoins particuliers des femmes autochtones, des immigrantes et des femmes appartenant aux minorités visibles, ce qui constitue un tournant dans l'examen des problèmes spéciaux de ces trois groupes distincts de femmes.